

Sujet : MERLE Jean-Claude demande : plage de la coudoulière  
Date : Tue, 27 Nov 2018 19:23:44 +0100  
De : Jean-Claude MERLE

490 m de linéaire concédé, c'est à peu près la longueur de la plage

!!! Celà revient à privatiser cette plage ce qui est inacceptable.

De plus une concession d'une durée de 12 ans est totalement  
déraisonnable.

On concède au privé et derrière la collectivité paye pour le nettoyage  
des mégots et autres débris laissés par les occupants des matelas et  
parasols...

----

Profil : particulier

Nom : MERLE

Prénom : Jean-Claude